



UNITED NATIONS/NATIONS UNIES

E/CN.1/66

DOCUMENTS
INDEX UNIT MASTER
DEC 10 1953

ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

OFFICIAL RECORDS: FOURTH YEAR, NINTH SESSION

REPORT OF THE THIRD SESSION OF THE SUB-COMMISSION ON EMPLOYMENT AND ECONOMIC STABILITY

SUPPLEMENT No. 11 C

RAPPORT DE LA TROISIÈME SESSION DE LA SOUS-COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

PROCÈS-VERBAUX OFFICIELS: QUATRIÈME ANNÉE, NEUVIÈME SESSION

NEW YORK

(17 p.)

TABLE OF CONTENTS		TABLE DES MATIÈRES	
	Page		Pages
Introduction	1	Introduction	1
I. Election of officers	2	I. Élection du Bureau	2
II. Adoption of agenda	2	II. Adoption de l'ordre du jour	2
III. Consideration of the problem of the maintenance of full employment		III. Examen du problème du maintien du plein emploi	
A. Introduction	3	A. Introduction	3
B. Domestic measures for maintaining full employment	4	B. Mesures nationales destinées à maintenir le plein emploi	4
C. Problem of balance of payments difficulties in the maintenance of full employment	7	C. Les difficultés relatives à la balance des paiements auxquelles pourrait donner lieu le maintien du plein emploi	7
IV. Other business	14	IV. Autres questions	14
V. Date of the next session	15	V. Date de la prochaine session	15

All United Nations documents are designated by symbols, i.e., capital letters combined with figures. Mention of such a symbol indicates a reference to a United Nations document.

Les documents des Nations Unies portent tous une cote, qui se compose de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document des Nations Unies.

E/CN.1/66

26 April 1949



ECONOMIC AND SOCIAL COUNCIL

CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

FOURTH YEAR: NINTH SESSION

QUATRIÈME ANNÉE: NEUVIÈME SESSION

SUPPLEMENT No. 11 C

SUB-COMMISSION ON EMPLOYMENT AND ECONOMIC STABILITY

SOUS-COMMISSION DE L'EMPLOI ET DE LA STABILITÉ ÉCONOMIQUE

Report to the Economic and Employment Commission on the third session of the Sub-Commission, held at Lake Success, New York, from 11 April to 22 April 1949 (E/CN.1/66).

Rapport à la Commission des questions économiques et de l'emploi sur la troisième session de la Sous-Commission, tenue à Lake Success, New-York, du 11 avril au 22 avril 1949 (E/CN.1/66).

[Original text: English]

[Texte original en anglais]

Introduction

1. The third session of the Sub-Commission on Employment and Economic Stability was held at Lake Success, New York, from 11 April to 22 April 1949. In the course of the session, fourteen meetings were held.

2. The following members and alternates¹ of the Sub-Commission attended the session:

Mr. P. Chernyshev²
Mr. R. Frisch
Mr. E. A. Goldenweiser³
Mr. R. F. Harrod
Mr. G. Leduc⁴
Mr. L. Melville

3. Mr. O. Lange was unable to attend this session and was not represented by an alternate.

4. The following representatives of specialized agencies attended the meetings of the third session of the Sub-Commission:

International Labour Organisation

Mr. A. Evans.

International Monetary Fund⁵

Mr. J. Horsefield, Miss M. Garritsen.

¹ In accordance with rule 60 of the rules of procedure for functional commissions of the Economic and Social Council.

² Alternate for Mr. A. Danilov.

³ Alternate for Mr. W. Riefler.

⁴ Alternate for Mr. J. Belin.

⁵ The representative of the International Monetary Fund also acted as observer for the International Bank for Reconstruction and Development.

Introduction

1. La troisième session de la Sous-Commission de l'emploi et de la stabilité économique s'est tenue à Lake Success, New-York, du 11 au 22 avril 1949. Au cours de la session, la Sous-Commission a tenu quatorze séances.

2. Les membres et les suppléants¹ ci-après ont participé aux travaux de la Sous-Commission:

M. P. Tchernichev²
M. R. Frisch
M. E. A. Goldenweiser³
M. R. F. Harrod
M. G. Leduc⁴
M. L. Melville

3. M. O. Lange n'a pu assister à cette session et ne s'est pas fait représenter par un suppléant.

4. Les représentants ci-après des institutions spécialisées ont assisté aux séances de la troisième session de la Sous-Commission:

Organisation internationale du Travail

M. A. Evans.

Fonds monétaire international⁵

M. J. Horsefield, M^{lle} M. Garritsen.

¹ Conformément à l'article 60 du règlement intérieur des commissions techniques du Conseil économique et social.

² Suppléant de M. A. Danilov.

³ Suppléant de M. W. Riefler.

⁴ Suppléant de M. J. Belin.

⁵ Le représentant du Fonds monétaire international a également servi d'observateur pour la Banque internationale pour la reconstruction et le développement.

Food and Agriculture Organization

Mr. S. Gawel, Mr. M. Ezekiel.

International Bank for Reconstruction and Development

Mr. P. Rosenstein-Rodan.

5. The following consultants of non-governmental organizations in Category A attended meetings of the Sub-Commission:

American Federation of Labor

Miss T. Sender, Mr. G. Stolz.

World Federation of Trade Unions

Miss E. Meagher.

International Chamber of Commerce

Miss E. Sansom.

I. Election of officers

(Item 1 of the agenda)

6. The following members of the Sub-Commission were re-elected unanimously to serve as officers:

Mr. L. Melville (*Chairman*);
Mr. O. Lange (*First Vice-Chairman*);
Mr. R. Frisch (*Second Vice-Chairman*).

II. Adoption of agenda

(Item 2 of the agenda)

7. At its second session, the Sub-Commission decided that its third session would be devoted to the problem of the maintenance of full employment. This decision was approved by the Economic and Employment Commission at its third session (E/790, part VIII, section 11). Therefore, the third session of the Sub-Commission adopted the following agenda for its consideration (E/CN.1/Sub.2/9):

1. Election of officers.
2. Adoption of the agenda.
3. Consideration of the problem of the maintenance of full employment.
4. Other business.
5. Date of next session.

8. In its discussion of item 3 of the agenda the Sub-Commission had the following documents before it:

- (a) *National and international action to achieve or maintain full employment and economic stability* (E/1111 and E/1111/Add.1-5);
- (b) *The problem of balance of payments difficulties in the maintenance of full employment* (E/CN.1/Sub.2/11);
- (c) *Summary of replies to question 8 of the questionnaire contained in document E/1111 and E/1111/Add.2 to 4*;
- (d) *The structure of full employment* (E/CN.1/Sub.2/10);
- (e) *Preliminary considerations on the need for an international economic conference* (E/CN.1/Sub.2/W.5);
- (f) *Price-wage-tax-subsidy policies as instruments in maintaining optimal employment* (E/CN.1/Sub.2/13);
- (g) *International action to maintain full employment and economic stability. Views put forward by the International Labour Organisation* (E/CN.1/46 and E/CN.1/46/Add.1).

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

M. S. Gawel, M. M. Ezekiel.

Banque internationale pour la reconstruction et le développement

M. P. Rosenstein-Rodan.

5. Les consultants ci-après des organisations non gouvernementales de la catégorie "A" ont assisté aux séances de la Sous-Commission:

Fédération américaine du Travail

M^{lle} T. Sender, M. G. Stolz.

Fédération syndicale mondiale

M^{lle} E. Meagher.

Chambre de commerce internationale

M^{lle} E. Sansom.

I. Élection du Bureau

(Point 1 de l'ordre du jour)

6. Les membres ci-après de la Sous-Commission ont été réélus à l'unanimité membres du Bureau:

M. L. Melville (*Président*);
M. O. Lange (*premier Vice-Président*);
M. R. Frisch (*second Vice-Président*).

II. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 de l'ordre du jour)

7. A sa deuxième session, la Sous-Commission avait décidé de consacrer sa troisième session au problème du maintien du plein emploi. A sa troisième session, la Commission des questions économiques et de l'emploi a approuvé cette décision (E/790, huitième partie, section 11). En conséquence, la Sous-Commission a adopté l'ordre du jour suivant pour sa troisième session (E/CN.1/Sub.2/9):

1. Élection du Bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Examen du problème du maintien du plein emploi.
4. Questions diverses.
5. Date de la prochaine session.

8. Pour l'examen du point 3 de son ordre du jour, la Sous-Commission disposait des documents suivants:

- a) *Mesures de caractère national et international prises en vue de réaliser ou de maintenir le plein emploi et la stabilité économique* (E/1111 et E/1111/Add. 1 à 5);
- b) *La question des difficultés auxquelles le maintien du plein emploi pourrait donner lieu concernant la balance des paiements* (ECN.1/Sub.2/11);
- c) *Résumé des réponses à la question 8 du questionnaire figurant dans les documents E/1111 et E/1111/Add.2 à 4*;
- d) *Les éléments du plein emploi* (E/CN.1/Sub.2 10);
- e) *Considérations préliminaires concernant la nécessité d'une conférence économique internationale* (E/CN.1/Sub.2/W.5);
- f) *Politique à suivre en matière de prix, de salaires et d'impôts en vue de maintenir l'emploi à son niveau optimum* (E/CN.1/Sub.2/13);
- g) *Action internationale pour le maintien du plein emploi et de la stabilité économique. Vues présentées par l'Organisation internationale du Travail.* (E/CN.1/46 et E/CN.1/46/Add.1).

9. Mr. Chernyshev dissented from the adoption of the report. His views are contained in the summary record of the 52nd meeting (E/CN.1/Sub.2/SR.52).

Mr. Frisch, while agreeing to a number of specific points contained in the report, dissented from the report as a whole and stated that he would prepare a statement containing his views.⁶

III. Consideration of the problem of the maintenance of full employment

(Item 3 of the agenda)

A. INTRODUCTION

10. In July 1948, Member States of the United Nations and those non-members participating in regional economic commissions were requested to answer a series of questions concerning national and international action to achieve or maintain full employment and economic stability and to prevent a future decline (see documents E/1111 and E/1111 Add.1-5). An analytical report based on the answers to their questions is to be prepared for the Economic and Social Council, but because of its special responsibilities in this field the Sub-Commission has given careful attention to the answers which have been received, and wishes to offer certain observations about them.

11. In general, the ways in which governments aim to maintain domestic employment accord with the views of the Sub-Commission, though the extent to which aims have been translated into definite plans is not complete and varies from country to country. It is difficult, of course, to make plans and to take precautions against future dangers, especially when there is uncertainty about how serious these dangers are likely to be, what form they will take, or how soon they will appear. The Sub-Commission recognizes these difficulties, but stresses the importance of preparing adequate plans for the various forms of remedial action and of ensuring that there will be no unnecessary delay when the time for action arises.

12. There is one matter, however, which is of immediate concern to the Sub-Commission. It would be too much to expect, at this stage, that Governments would have made any attempts to co-ordinate their plans with one another, and the international aspects of the full employment plans therefore need to be carefully considered. The Sub-Commission has indeed concluded that, in the event of a depression, action by individual countries may defeat, or adversely affect to quite an important extent, the plans of other countries. It is important that this danger should be recognized. For this reason a substantial part of this report of the Sub-Commission is devoted to the interrelations between the problem of maintaining domestic employment and balancing foreign trade.

9. M. Tchernichev s'est prononcé contre l'adoption du rapport. Ses vues à ce sujet figurent dans le compte rendu analytique de la cinquante-deuxième séance (E/CN.1/Sub.2/SR.52).

M. Frisch, bien qu'acceptant un certain nombre de points particuliers du rapport, s'est prononcé contre le rapport dans son ensemble et a fait connaître qu'il allait préparer une note où serait exposé son point de vue⁶.

III. Examen du problème du maintien du plein emploi

(Point 3 de l'ordre du jour)

A. INTRODUCTION

10. En juillet 1948, les États Membres des Nations Unies ainsi que les États non membres participant aux commissions économiques régionales ont été invités à répondre à une série de questions relatives aux mesures de caractère national et international prises en vue de réaliser ou de maintenir le plein emploi et la stabilité économique et d'empêcher un fléchissement ultérieur dans ce domaine (voir documents E/1111 et E/1111/Add. 1 à 5). Un rapport analytique fondé sur les réponses à ces questions doit être préparé pour le Conseil économique et social, mais étant donné la tâche particulière qui incombe à la Sous-Commission dans ce domaine, elle a soigneusement étudié les réponses reçues et désire présenter quelques observations à leur sujet.

11. Les gouvernements s'efforcent de maintenir le niveau de l'emploi à l'intérieur de leur pays d'une manière qui en général est conforme au point de vue de la Sous-Commission. Cependant, les buts poursuivis n'ont pris la forme de plans concrets que dans une mesure plus ou moins grande et qui varie d'un pays à l'autre. Il est naturellement difficile d'établir des plans et de prendre des précautions contre les dangers à venir, surtout quand on ne connaît pas exactement la gravité qu'ils auront, la forme qu'ils prendront et l'époque à laquelle ils se manifesteront. La Sous-Commission reconnaît ces difficultés, mais insiste sur l'importance qu'il y a à préparer des plans appropriés concernant les différentes formes d'action curative et à faire en sorte qu'il n'y ait pas de délai inutile lorsque viendra le moment d'agir.

12. Il est une question cependant qui intéresse directement la Sous-Commission. Ce serait trop attendre des gouvernements qu'ils aient fait dès maintenant des efforts pour coordonner leurs plans; il convient donc d'examiner attentivement les aspects internationaux des plans de plein emploi. La Sous-Commission est arrivée à la conclusion qu'en cas de dépression les mesures adoptées par tel ou tel pays pourraient faire échouer ou compromettre gravement les plans d'autres pays. Il est important de reconnaître ce danger. C'est pourquoi une partie importante du présent rapport de la Sous-Commission est consacrée aux relations entre le problème du maintien de l'emploi à l'intérieur et celui de l'équilibre du commerce extérieur.

⁶ This statement is contained in document E/CN.1/67.

⁶ La déclaration de M. Frisch figure dans le document E/CN.1/67.

B. DOMESTIC MEASURES FOR MAINTAINING FULL EMPLOYMENT

13. Governments have pledged themselves to seek the maintenance of full employment and have considered the means to achieve this end. At the international level, detailed policies have been formulated by the International Labour Conference and other international bodies meeting under the auspices of the International Labour Organisation. These policies relate to the timing of public works and of the ordering of supplies by Governments, the establishment of such economic and financial (including fiscal) conditions as would facilitate full employment, and measures designed to bring workers and jobs together.⁷

14. Domestic measures for maintaining full employment have been discussed at great length in modern economic literature. They were reviewed by a League of Nations Delegation on Economic Depressions in a report "Economic Stability in the Post-War World", published in 1945.⁸ A summary of such measures is given in the "Background paper on national measures concerning full employment" (E/CN.1/Sub.2/2) prepared by the Secretariat for the first session of the Sub-Commission. The following list of a number of strictly domestic measures, which could be used should there develop a deficiency of effective demand, is given as part of question 7 of the questionnaire on the maintenance of full employment (contained in E/1111) sent to Governments in accordance with resolution 104 (VI) of the Economic and Social Council:

- (a) Increased governmental expenditures on goods and services:
 - (1) Public works and development projects.
 - (2) Investment by existing publicly owned enterprises.
- (b) Stimulating consumption through:
 - (1) Increased payments (in money or in kind) of allowances, benefits, pensions, etc.
 - (2) Subsidies with the view of reducing prices or raising wages in private enterprises.
 - (3) Reducing profit margins in governmental enterprises, in private enterprises.
 - (4) Reduction or change in structure of taxation.
- (c) Encouragement of private domestic investment by:
 - (1) Reduction or adjustment of taxes.
 - (2) Facilitation of credit.
 - (3) Reduction of interest rate.

⁷ The main measures adopted are summarized in E/1111/Add.1; reference may also be made to E/CN.1/46 and E/CN.1/46/Add.1.

⁸ Cf. also International Labour Conference, twenty-seventh session: Report II: *The Maintenance of High Levels of Employment During the Period of Industrial Rehabilitation and Reconversion*. (Montreal, ILO, 1945); International Labour Office: *Public Investment and Full Employment*. Studies and Reports, New Series, W.3 (Montreal, ILO, 1946).

B. MESURES NATIONALES DESTINÉES À MAINTENIR LE PLEIN EMPLOI

13. Les gouvernements ont pris l'engagement de chercher à maintenir le plein emploi et se sont préoccupés des moyens qui leur permettraient d'atteindre cet objectif. Sur le plan international, des politiques détaillées ont été élaborées par la Conférence internationale du Travail et par d'autres organismes internationaux qui se sont réunis sous les auspices de l'Organisation internationale du Travail. Ces politiques ont trait à l'échelonnement dans le temps des travaux publics et des commandes de fourniture par les gouvernements, à l'établissement de conditions économiques et financières (y compris les conditions fiscales) qui seraient de nature à faciliter le plein emploi, ainsi qu'aux mesures destinées à orienter les travailleurs vers les emplois disponibles⁷.

14. Les mesures nationales destinées à maintenir le plein emploi ont fait l'objet de discussions détaillées dans les ouvrages modernes traitant des questions économiques. Elles ont été examinées dans un rapport intitulé *La stabilité économique dans le monde d'après-guerre*⁸ publié en 1945 par une délégation de la Société des Nations chargée de l'étude des dépressions économiques; l'"Étude préliminaire sur les mesures nationales relatives au plein emploi" (E/CN.1/Sub.2/2) préparée par le Secrétariat pour la première session de la Sous-Commission, en donne un résumé. La question 7 du questionnaire sur le maintien du plein emploi (reproduit dans le document E/1111), adressé aux gouvernements conformément à la résolution 104 (VI) du Conseil économique et social, contient la liste suivante d'un certain nombre de mesures strictement nationales, qui pourraient être utilisées en cas de diminution de la demande effective:

- a) Augmentation des dépenses du gouvernement en biens et en services
 - (1) Programmes de travaux publics et de mise en valeur.
 - (2) Investissements réalisés par les entreprises existantes appartenant aux collectivités publiques.
- b) Encouragement de la consommation par:
 - (1) L'accroissement des paiements (en espèces ou en nature) d'allocations, indemnités, pensions, etc.
 - (2) Des subventions destinées à abaisser les prix ou à élever les salaires dans des entreprises privées.
 - (3) La réduction des marges bénéficiaires dans les entreprises publiques ou dans les entreprises privées.
 - (4) La réduction des impôts ou un changement de régime fiscal.
- c) Encouragement de l'investissement privé dans le pays par voie de:
 - (1) Réduction ou ajustement des impôts.
 - (2) Mesures tendant à faciliter le crédit.
 - (3) Abaissement du taux de l'intérêt.

⁷ Les principales mesures adoptées se trouvent résumées dans le document E/1111/Add.1; on peut également se reporter aux documents E/CN.1/46 et E/CN.1/46/Add.1.

⁸ Voir aussi Conférence internationale du Travail, 27^e session, rapport II : *Maintien de hauts niveaux d'emploi pendant la période de reconstruction et de reconversion de l'industrie*, (Montréal, OIT, 1945); Bureau international du Travail: *Public Investment and Full Employment Studies and Reports, New Series, W. 3* (Montréal, OIT, 1946).

In their replies to question 7, many Governments stated they would use a number of these measures, particularly those under (a) and (b).

15. The measures contemplated involve government expenditures on goods and services of a productive or socially beneficial character, stimulation of mass consumption, and encouragement of private investment. The Sub-Commission agrees that these are some of the measures needed when effective demand proves deficient and threatens to lead to unemployment and depression. The best measures to supplement any deficiency of effective demand will vary from one country to the other, and will depend on political and social circumstances. In some countries it may be possible for Governments to take direct measures, e. g., of investment or subsidy, to supplement demand, while in other countries more indirect forms of intervention may be considered suitable. In most countries also, it may be observed, proposals for ensuring full employment have been strongly influenced by new social values which are emerging, and have as their motive not only an increase in effective demand but also an advance towards social objectives. The Sub-Commission recognizes that it is indispensable that the implementation of these measures should not hamper the development of the spirit of enterprise or the incentive to work.

16. Some difficulties with regard to finances will occur. There are good reasons, in the circumstances postulated, for financing part of the expenditure on full employment measures by budget deficits. There are better reasons for financing it from funds accumulated in a period of high employment and prosperity, or by a system of deferred credits, and any plans of this kind for anti-cyclical finance are to be encouraged. The Sub-Commission considers that it would not be useful or desirable in the pursuit of full employment to have recourse to an inflation involving a rise in prices.

17. Taxation has special problems. Total consumption could be increased by concentrating taxation reductions in the lower income groups. Any measures which also reduce the regressive incidence of indirect taxation will add to consumption. Some special problems are associated with taxation on consumers' goods. Where wage rates are based on, or related to, prices of consumption goods, taxation remissions which reduce the prices of those goods are liable to bring down wages, so that the net effect on consumption might be small. If the consumers' goods are imported, or contain imported components, a reduction in taxes will have adverse effects on the balance of payments, which is a problem considered later in the report. The remission of taxation on home-produced consumers' durable goods, however, is a suggestion which has some merit from the domestic point of view. The Sub-Commission is also of the opinion that other modifications of the taxation system should be explored, to discover methods of stimulating con-

Dans leurs réponses à la question 7, de nombreux gouvernements ont déclaré qu'ils auraient recours à un certain nombre de ces mesures, en particulier à celles qui sont énumérées sous a et b.

15. Les mesures envisagées comprennent des dépenses des gouvernements en biens et en services de caractère productif ou présentant une certaine utilité d'ordre social, l'encouragement de la consommation sur une vaste échelle et de l'investissement privé. La Sous-Commission reconnaît qu'il s'agit là de certaines des mesures qui deviennent nécessaires lorsque la demande effective se révèle insuffisante et que cette situation menace de conduire au chômage et à la dépression. Les mesures qu'il conviendra de prendre pour compenser l'insuffisance de la demande effective varieront d'un pays à l'autre et seront fonction des conditions politiques et sociales. Dans certains pays, les gouvernements pourront peut-être prendre des mesures directes en adoptant, par exemple, une politique d'investissements ou de subventions en vue d'augmenter cette demande, alors que dans d'autres pays, il pourra être utile de recourir à des formes moins directes d'intervention. Il y a lieu de signaler que, dans la plupart des pays, les propositions qu'on a présentées en vue d'assurer le plein emploi reflètent fortement les nouvelles valeurs sociales qui commencent à se manifester, et sont motivées par le désir, non seulement d'augmenter la demande effective, mais aussi d'atteindre certains objectifs sociaux. La Sous-Commission reconnaît qu'il est indispensable que la mise en œuvre de ces mesures ne porte aucune atteinte au développement de l'esprit d'entreprise ou à l'incitation au travail.

16. On se heurtera à certaines difficultés d'ordre financier. Dans les circonstances envisagées, on peut trouver de bonnes raisons de financer, au moyen de déficits budgétaires, une partie des dépenses entraînées par les mesures destinées à assurer le plein emploi. Il en existe de meilleures encore pour les financer au moyen de fonds accumulés pendant une période de plein emploi et de grande prospérité ou au moyen d'un système de crédits différés. Il y a lieu d'encourager tous les plans de ce genre qui sont destinés à financer la mise en œuvre de mesures destinées à contrebalancer les fluctuations économiques. La Sous-Commission estime qu'il ne serait pas utile ou souhaitable d'avoir recours, dans la recherche du plein emploi, à une inflation entraînant une hausse des prix.

17. La fiscalité pose certains problèmes spéciaux. On pourrait augmenter la consommation totale en accordant des abattements d'impôts aux seuls contribuables à revenus faibles. Toutes les mesures qui auront pour résultat de réduire l'incidence régressive des impôts indirects contribueront également à augmenter la consommation. L'imposition des biens de consommation pose certains problèmes particuliers. Lorsque les salaires sont fondés sur les prix des biens de consommation ou sont établis en fonction de ces prix, les abattements d'impôts qui ont pour résultat de réduire les prix de ces biens sont susceptibles d'entraîner une diminution des salaires, et l'effet produit sur la consommation sera faible. Si les biens de consommation sont importés ou contiennent des produits importés, toute réduction des impôts exercera une influence défavorable sur la balance des paiements; cet aspect de la question sera considéré plus loin dans le présent rapport. La réduction des impôts frappant les biens de consommation de caractère durable

sumption or investment, and that generous allowances should be made for depreciation of new investment in plant and equipment in determining taxable income.

18. Efforts should be made to stimulate investment by low rates of interest. It is true that in a number of countries at the present time rates of interest are not high, and that a number of Governments will endeavour, as a matter of policy, to prevent interest rates from rising. If a depression comes, therefore, many countries may find that they have little scope for any considerable reductions in interest rates. Nevertheless, it is important to keep interest rates at a low level during a depression and to maintain confidence in the continuance of a low rate.

19. The Sub-Commission recognizes that for an adequate discussion of the employment problem in the post-war period it will be desirable, if possible, to carry the analysis considerably beyond the points covered in the background paper (E/CN.1/Sub.2/2) and other current economic literature centring around the effective demand factors as they presented themselves in the 1930's and the first half of the 1940's. There are in particular two new facts that must be brought explicitly into the analysis. Firstly, the political climate in most countries now makes it possible to use direct economic controls on a much larger scale than before. While such controls are not good in themselves and may lead to a deterioration in the quality of economic policy, the Sub-Commission recognizes that in some circumstances they may be useful. Secondly, new standards of social justice have emerged, standards which make it impossible in our days to approach any major economic problem without relating it to the problem of social goals.

20. The Sub-Commission considered that it would be particularly useful for Governments to include, in their plans for maintaining employment, provision for the building of low-priced homes and for slum clearance. The building industry is subject to very great fluctuations between boom and depression. Demand for building labour and material resulting from these plans would therefore tend to keep people employed in their customary occupations and make it easier for the labour to be released when private investment in construction was once more resumed.⁹

21. The Sub-Commission noted that the Commission had referred to it for study the problem of recognizing incipient downturns in economic activity. The Sub-Commission notes that in the United States of America, the world's largest industrial unit, previous growth in economic

produits à l'intérieur d'un pays présente toutefois certains avantages du point de vue national. La Sous-Commission est également d'avis qu'il conviendrait d'étudier d'autres modifications du système d'imposition, en vue de découvrir des méthodes permettant d'encourager la consommation ou l'investissement, et qu'il faudrait prévoir un amortissement substantiel des nouveaux investissements en installations en matériel lors de l'évaluation du revenu imposable.

18. Il faudrait s'efforcer d'encourager l'investissement par un taux d'intérêt peu élevé. Il est certain que, dans un certain nombre de pays, le taux de l'intérêt est, à l'heure actuelle, peu élevé, et que plusieurs gouvernements s'efforceront, par principe, d'empêcher toute hausse de ce taux. Il peut donc se faire, au cas où une crise économique surviendrait, que de nombreux pays ne soient pas en mesure de réduire dans de fortes proportions le taux de l'intérêt. Il importe néanmoins, en période de crise, de maintenir le taux de l'intérêt à un niveau peu élevé et de donner au public l'assurance que ce niveau sera préservé.

19. La Sous-Commission reconnaît que si l'on veut discuter comme il convient le problème de l'emploi dans la période d'après-guerre, il conviendrait, si possible, de faire porter l'analyse sur un domaine beaucoup plus large que celui dont traitait l'étude préliminaire (E/CN.1/Sub.2/2) ou d'autres ouvrages économiques récents basés sur l'examen des facteurs de la demande effective tels qu'ils se présentaient au cours des années 1930 à 1945. Il y a notamment deux faits nouveaux dont il faudrait expressément tenir compte dans cette analyse: en premier lieu, le climat politique dans la plupart des pays permet aujourd'hui d'appliquer des mesures directes de contrôle économique sur une beaucoup plus grande échelle qu'autrefois. Bien que ces mesures de contrôle ne constituent pas une solution idéale, car elles peuvent nuire à la qualité de la politique économique, la Sous-Commission reconnaît qu'elles peuvent être utiles dans certaines circonstances. En second lieu, de nouvelles normes de justice sociale ont apparu qui ne permettent plus, à l'heure actuelle, d'aborder un problème économique important sans tenir compte des objectifs sociaux.

20. La Sous-Commission a estimé qu'il serait particulièrement utile que les gouvernements prévoient dans leurs plans pour le maintien de l'emploi, la construction d'habitations à bon marché et l'élimination des taudis. L'industrie du bâtiment est sujette à de très grandes fluctuations entre la prospérité et la crise. La demande de main-d'œuvre et de matériaux de construction qui serait suscitée par ces plans tendrait à assurer l'emploi des travailleurs dans leur métier habituel et faciliterait la mise de la main-d'œuvre à la disposition de l'investissement privé lorsque celui-ci reprendrait dans le bâtiment.⁹

21. La Sous-Commission a pris note du fait que la Commission lui avait renvoyé pour étude le problème qui consiste à reconnaître les signes précurseurs d'un déclin de l'activité économique. La Sous-Commission constate que dans la plus grande puissance industrielle du monde, c'est-

⁹ Cf. International Labour Office: *Housing and Employment*, Studies and Reports, New Series, No. 8 (Geneva, ILO, 1948); and International Labour Organisation: *Instability of Employment in the Construction Industries*, Report II for the second session of the Building, Civil Engineering and Public Works Committee (Geneva, ILO, 1948).

⁹ Voir Bureau international du Travail: *Le logement et l'emploi*. Études et documents, nouvelle série N° 8 (Genève, OIT, 1948), et Organisation internationale du Travail: *L'instabilité de l'emploi dans l'industrie du bâtiment*, rapport II, deuxième session de la Commission du bâtiment, du génie civil et des travaux publics (Genève, OIT, 1948).

activity was not sustained during the last six months, and that there has been some contraction in employment and production over the past three months, accompanied by declines in all groups of prices. These events have been accompanied by corresponding changes in the economies of some other countries. In view of the possibility that the existing trends may continue, the Sub-Commission considers that nations should prepare active measures to counter recession, and have them ready for immediate use if the situation should deteriorate. It therefore recommends:

- (a) That the subject of developing immediate domestic measures to counteract recession, to be used if and when found necessary, be placed upon the agenda of the coming session of the Economic and Social Council;
- (b) That the Economic and Employment Commission consider a detailed outline for the discussion of this topic by the Economic and Social Council; and
- (c) That the Secretary-General, in co-operation with the specialized agencies concerned, assist the Commission by placing before it preparatory materials which may help it in consideration of this topic.

C. PROBLEM OF BALANCE OF PAYMENT DIFFICULTIES IN THE MAINTENANCE OF FULL EMPLOYMENT

22. In preceding sections of its report, the Sub-Commission has presented its views about the general lines of policy which individual Governments should pursue in order to promote economic stability at a high level of employment. We now turn to a consideration of some of the international phases of the problem. The Sub-Commission is in agreement on the proposition that employment begins at home and that the first line of defence against unemployment must be on the domestic front. At the same time, the Sub-Commission recognizes the interrelationship between domestic economic conditions and international movements of goods and funds. Full employment, for example, may lead to inflation and to an unfavourable balance of trade.

23. It is sometimes assumed that if all countries maintain full employment, no major difficulties in individual balances of payments will arise. However, the Sub-Commission has serious doubts whether full employment will in fact be maintained in all the major countries of the world and questions the conclusion that, if it is, there will be no major difficulties in individual balances of payments. Such difficulties might be due to shifts in relative prices. These may occur owing to previous abnormalities in the pattern of demand for the various types of product. The probability of shifts of this kind is especially great at present owing to the high degree of abnormality in the post-war demand pattern. Moreover, great disturbances in foreign trade may occur as a result of innovations in technology and changes in the structure of demand.

à-dire les États-Unis, l'expansion de l'activité économique a marqué un temps d'arrêt au cours des derniers six mois et qu'au cours des trois derniers mois, il y a eu un certain fléchissement de l'emploi et de la production, accompagné d'une baisse générale des prix. Cet état de choses s'est accompagné de modifications correspondantes dans l'économie de certains autres pays. Comme il est possible que la tendance actuelle persiste, la Sous-Commission estime que les pays devraient mettre sur pied des mesures effectives pour parer à l'éventualité d'une crise de façon à pouvoir les appliquer immédiatement au cas où la situation s'aggraverait. En conséquence la Sous-Commission recommande:

- a) D'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session du Conseil économique et social la question de l'élaboration immédiate de mesures nationales destinées à parer à une crise économique et pouvant être mises en œuvre dès que les circonstances l'exigeront;
- b) Que la Commission des questions économiques et de l'emploi considère un plan détaillé pour la discussion de cette question par le Conseil économique et social;
- c) Que le Secrétaire général, en coopération avec les institutions spécialisées intéressées, aide la Commission en préparant la documentation qui pourrait lui être utile pour l'examen de cette question.

C. LES DIFFICULTÉS RELATIVES A LA BALANCE DES PAIEMENTS AUXQUELLES POURRAIT DONNER LIEU LE MAINTIEN DU PLEIN EMPLOI

22. Dans les sections précédentes de son rapport, la Sous-Commission a présenté ses vues sur les grandes lignes de la politique que chaque gouvernement devrait poursuivre pour favoriser la stabilité économique tout en maintenant un niveau élevé de l'emploi. Nous passons maintenant à l'examen de certains aspects internationaux du problème. La Sous-Commission est d'accord pour dire que le problème de l'emploi est au premier chef un problème national et que la première ligne de défense contre le chômage doit être établie sur le front intérieur. La Sous-Commission reconnaît en même temps les relations existant entre la situation économique d'un pays et les mouvements internationaux de marchandises et de fonds. Le plein emploi peut, par exemple, conduire à l'inflation et au déséquilibre de la balance commerciale.

23. On croit quelquefois que, si tous les pays maintiennent le plein emploi, aucun pays pris en particulier n'éprouvera de difficulté majeure en matière de balance des paiements. Toutefois, la Sous-Commission doute que le plein emploi puisse en fait être maintenu dans tous les grands pays du monde; elle met en doute aussi la conclusion selon laquelle, s'il en était ainsi, il ne surgirait aucune difficulté sérieuse affectant la balance des paiements de certains pays. Ces difficultés pourraient provenir de changements dans les rapports de prix. Ces changements peuvent être provoqués par des phénomènes antérieurs de caractère anormal affectant la structure de la demande pour les divers types de produits. La possibilité de tels changements est spécialement grande à l'heure actuelle, étant donné les conditions particulièrement anormales de la demande après la guerre. En outre, les innovations apportées à la technique et les modifications de la structure de la demande peuvent causer de grands bouleversements dans le commerce international.

24. The replies of the Governments and specialized agencies to question 12 of the employment questionnaire (E/1111) should therefore be examined with the possibility in mind that difficulties in balances of payments may, from time to time in the future, once more become acute. From the replies of the Governments it is clear that in the event of a downturn most of them propose to make use of import restrictions in order to keep in effect their domestic full employment policies. Many countries might thus maintain full employment within their borders by exporting unemployment to other countries by restricting imports (or dumping exports). Clearly, in either case major difficulties may arise for the other countries affected.

25. In its reply the International Monetary Fund stated that:

"Even if the quota and other limitations which restrict the drawing rights of members are left out of account, the resources of the Fund are not and cannot be large enough to give all its members the assurance simultaneously that in the event of a world crisis sufficient finance of the kind which they urgently need will be available to afford complete protection against balance of payments pressures."

26. The International Bank for Reconstruction and Development pointed out in its reply that:

"The Bank's primary function is to provide for a smooth and continuous flow of international investment in order to promote the reconstruction and development of its members. In the nature of things, therefore, it cannot conserve its resources simply in order to release more funds in times of incipient depression."

27. Before the end of the war a great effort was made, with many nations participating, to take a substantial step on the road towards international economic collaboration. Procedures were defined, and tasks were assigned to proposed international agencies. Agreement was reached over a wide range, with national sovereignty subordinated to what the parties believed to be the general good in a number of cases. Preliminary discussions were held regarding a further range of topics. It may safely be said that this movement for economic collaboration was unprecedented in the high-grade effort evoked and the disinterested zeal displayed, and that such a movement is only likely to occur on rare occasions, such as the union of nations in a war for all they hold dear.

28. It is apparent in retrospect that the artificers of co-operation for economic action in the post-war world were somewhat under the spell of pre-war conditions and difficulties. The magnitude of the devastation caused by the war was known but not fully comprehended, the degree of dislocation in trade, production and communication was not fully appreciated. What was to be done after the war was to resume where we left off

24. Les réponses des gouvernements et des institutions spécialisées à la question 12 du questionnaire sur l'emploi (E/1111) devraient donc être étudiées en tenant compte de ce que les difficultés relatives à la balance des paiements pourront, à l'avenir, s'aggraver à nouveau au cours de certaines périodes. Dans leurs réponses, les gouvernements précisent que, si un fléchissement de l'activité se produit, la plupart d'entre eux se proposent d'avoir recours aux restrictions à l'importation pour pouvoir continuer à appliquer une politique de plein emploi à l'intérieur de leur pays. De nombreux pays pourraient ainsi maintenir le plein emploi chez eux en "exportant" le chômage vers d'autres pays par l'établissement de restrictions à l'importation (ou en exportant à perte). Il est clair que dans un cas comme dans l'autre, les autres pays risquent d'éprouver de sérieuses difficultés.

25. Dans sa réponse, le Fonds monétaire international a indiqué que:

"Même si l'on ne tient pas compte de la quote-part et des autres restrictions qui limitent les droits d'utilisation des membres, les ressources du Fonds ne sont pas et ne peuvent pas être suffisamment importantes pour donner simultanément à tous ses membres l'assurance que, dans le cas d'une crise mondiale, ils auront à leurs dispositions les ressources financières dont ils ont un besoin urgent, sous la forme et dans la mesure nécessaires pour les protéger totalement contre les déséquilibres des balances des paiements."

26. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement a signalé dans sa réponse que:

"La mission fondamentale de la Banque est d'assurer un courant constant et harmonieux d'investissements internationaux ayant pour but de favoriser la reconstruction et le développement de ses membres. Il est donc naturel que la Banque ne puisse pas conserver ses ressources dans le seul but de mettre en circulation des fonds plus considérables pendant les périodes de dépression naissante."

27. Avant la fin de la guerre, un grand effort a été accompli, avec la participation de nombreuses nations, pour faire un pas décisif sur la voie de la collaboration économique internationale. On a défini les méthodes, on a distribué les tâches entre les organismes internationaux dont on proposait la création. L'accord a été obtenu sur un grand nombre de questions et la souveraineté nationale subordonnée à ce que les parties croyaient être l'intérêt général dans un grand nombre de cas. D'autres questions ont fait l'objet de discussions préliminaires. On peut dire sans crainte de se tromper que ce mouvement de collaboration économique était sans précédent du point de vue de la valeur des efforts accomplis et du zèle dépensé avec désintéressement, et qu'un tel mouvement n'est de nature à se produire qu'en de rares occasions, comme l'union des nations qui se battent pour tout ce qui leur est cher.

28. Il est évident, rétrospectivement, que les artisans de la collaboration économique internationale dans le monde d'après guerre ont été inévitablement influencés par la situation et par les difficultés qui régnaient avant la guerre. On connaissait certes l'ampleur des dévastations causées par la guerre mais sans la comprendre entièrement; on ne s'était pas non plus pleinement rendu compte à quel point le commerce, la pro-

before 1939 and to avoid the mistakes made between the two wars. The shortages of goods with which the world would be faced after 1945 and the over-abundance of money were not fully appreciated. The depression of 1929-1932 and the decline of 1937 were fresh in everyone's mind.

29. It was to cope with such conditions that the series of international proposals of 1944-1945 were fashioned. The magnitude of the problems was also seen on the scale of the 1930's. That the pre-war money values expressed in dollars or sterling would have to be multiplied two- or three-fold in the post-war period was not contemplated by most of the planners in 1944 and 1945. Nevertheless, the conferences of that period resulted in a new world orientation in international affairs, in greater recognition of common objectives and mutual obligations among the trading countries of the world, and in laying the foundation for joint action through new international institutions. Notwithstanding post-war disillusionment, these institutions still offer a hope for avoiding world-wide economic disasters which, prior to that period, were viewed as *forces majeures*, as inevitable and unconquerable forces of a merciless nature.

30. A chain of international institutions of which our Sub-Commission is a part was brought into being. An outstanding objective of the entire system, on the economic side, was to secure greater stability of employment. Our Sub-Commission, therefore, so far as the international phases of the unemployment problem is concerned, must study them with reference to the functions of the agencies that were created at that time. It is proper for it to consider not merely the abstract question of what Governments should do to secure employment, but what they should do conformably with the plans that have been made and whether the agencies are functioning according to plan and are accomplishing the purposes contemplated when they were established.

31. The motives which inspired the movement to collaboration varied to some extent from nation to nation and from individual to individual. Without aiming at a comprehensive list, certain objectives can be singled out which were undoubtedly prominent in many minds and are relevant to our purpose. The following may be named:

- (a) To bring into being international machinery to enable plans based on the equality of the parties concerned, their mutual advantage and respect for their sovereignty, to be concerted as between nations at the onset of a depression in a way that was not attempted or possible in 1929-1930 or 1937;
- (b) To ensure that nations should be able to meet their difficulties by remedial measures *other than* (i) drastic deflation of a nature which would cause substantial unemployment; and (ii) import restrictions of a kind

duction et les communications étaient désorganisés. Il s'agissait, après la guerre, de reprendre les choses au point où elles étaient en 1939 et d'éviter les fautes commises entre les deux guerres. On n'avait apprécié exactement ni la pénurie de marchandises devant laquelle le monde devait se trouver après 1945, ni la surabondance de signes monétaires. La crise de 1929-1932 et le ralentissement des affaires en 1937 étaient présents à toutes les mémoires.

29. C'est pour remédier à une telle situation que furent élaborées, de 1944 à 1945, toute une série de propositions se situant sur le plan international. D'autre part, les problèmes étaient considérés, en ce qui concerne leur ampleur, à l'échelle des années 1930 et suivantes. La plupart des auteurs des plans de 1944 et de 1945 ne concevaient pas que, dans la période d'après guerre, les valeurs monétaires d'avant guerre exprimées en dollars ou en livres sterling seraient multipliées par 2 et par 3. Néanmoins, les conférences qui eurent lieu à cette époque, donnèrent une nouvelle orientation aux affaires internationales; elles eurent pour résultat de donner aux nations commerçantes du monde une conscience plus nette des objectifs communs et des obligations mutuelles et jetèrent les bases d'une action commune par la création de nouvelles institutions internationales. Malgré les désillusions de l'après-guerre, ces institutions permettent encore d'espérer que l'on pourra éviter ces désastres économiques mondiaux que l'on considérait auparavant comme des cas de force majeure, comme des forces impossibles à éviter et à dominer, déchaînées par une nature impitoyable.

30. De tout cela est sorti un réseau d'institutions internationales dont notre Sous-Commission est l'un des éléments. L'un des objectifs fondamentaux de tout le système, du point de vue économique, était d'assurer une plus grande stabilité de l'emploi. En étudiant les aspects internationaux du problème du chômage, notre Sous-Commission doit donc tenir compte des fonctions des institutions créées à cette époque. Il lui appartient d'examiner non seulement dans l'abstrait ce que les gouvernements doivent faire pour assurer la stabilité de l'emploi mais ce qu'ils doivent faire conformément aux plans qui ont été établis; il s'agit aussi de savoir si les institutions fonctionnent selon ces plans et réalisent les buts envisagés lors de leur création.

31. Les motifs qui inspiraient le mouvement de collaboration variaient, dans une certaine mesure, de nation à nation, et d'individu à individu. Nous n'avons pas l'intention de donner une liste complète des objectifs visés mais nous pouvons en signaler un certain nombre qui, sans aucun doute, présentaient pour beaucoup une importance capitale et qui se rapportent à l'objet de nos efforts. Nous pouvons citer les objectifs suivants:

- a) Créer un système de rouages internationaux qui, au début d'une crise, permette aux nations de coordonner des programmes basés sur l'égalité des parties intéressées, sur leur intérêt réciproque et sur le respect de leur souveraineté, suivant les méthodes qui, en 1929-1930 ou en 1937, n'étaient pas envisagées ou qui n'étaient pas possibles;
- b) Faire en sorte que les nations puissent faire face à leurs difficultés par des remèdes autres que: i) une déflation rigoureuse qui serait de nature à provoquer un chômage important, et ii) des restrictions à l'importation

which exports unemployment and thereby intensifies the problems of others, at a time when all are suffering;

- (c) To ensure that remedial measures should be of an "expansionist" kind, e. g., that when it was desired to sustain general prices, this should be done by increasing aggregate demand and not by restricting supply.

To these three cardinal objectives may be added:

- (d) Where the depression results in disequilibrium in the trade balance, to induce creditor nations to do their part along with debtor nations in redressing the balance (This motive was particularly stressed by those who felt that the United States of America, having emerged as a great creditor nation, needed to readjust its historic approach to international economic problems, developed while the country had been an international debtor, to its changed status among the nations of the world. Prevailing views regarding the size of the United States creditor position in the thirties were exaggerated, but after the Second World War an even greater degree of indebtedness of the world to the United States than was then conceived has become a reality);
- (e) To eliminate discriminatory methods in commerce and in credit and loan policies.

In regard to (a) it appears from the replies of Governments to question 12 of the employment questionnaire (E/1111) that few nations now put their main reliance on international collaboration in the event of a serious depression.

In regard to (b), it is clear that most nations envisage a resort to import restrictions, although it was a leading idea in the plans to outlaw this form of beggar-my-neighbour policy in a depression.

In regard to (c) we may observe that proposals have been made in the United States for agricultural restriction, and we may expect that parallel steps may be taken in other parts of the world should the over-supply of primary products become general.

32. Among the procedures authorized or proposed we again select those which are relevant to our purpose of considering what national policies should be at the onset of a minor or major recession.

- (a) It was envisaged that the International Monetary Fund should be the nerve centre in all matters relating to currency and foreign exchange.
- (b) In order to obviate the necessity for import restriction, it was considered that the Fund should be drawn upon to help cover adverse balances which occurred in consequence of nations' continuing domestic full employment policies during a world recession. It was thought that if all nations did persist in such domestic full employment policies, the vicious down-spiral would not gather momentum so that such large trade deficits as occurred in 1929-1932 would never develop and that with the aid of the

qui auraient pour effet d'exporter le chômage et, par là, d'aggraver les difficultés des autres nations à un moment où tout le monde souffre;

- c) Faire en sorte que les remèdes soient de nature "expansionniste"; par exemple, si l'on désirait soutenir les prix en général on devrait le faire en augmentant l'ensemble de la demande et non en diminuant l'offre.

A ces trois objectifs fondamentaux, on peut ajouter les suivants:

- d) Lorsque la dépression provoque un déséquilibre de la balance commerciale, inciter les nations créditrices à aider les nations débitrices à redresser la balance. (Cet objectif a été particulièrement souligné par ceux qui estiment que les États-Unis, élevés au rôle de grande nation créditrice, devraient rectifier leur conception traditionnelle des problèmes de l'économie internationale — conception élaborée à l'époque où ce pays était débiteur du reste du monde — pour l'adapter à leur situation nouvelle parmi les nations du monde. Les idées qui prévalaient dans les années 1930 et suivantes sur l'importance de la situation créditrice des États-Unis étaient exagérées, mais, après la Deuxième guerre mondiale, l'endettement du monde vis-à-vis des États-Unis a dépassé ce que l'on pouvait alors supposer);
- e) Éliminer les pratiques discriminatoires en matière de commerce de crédit et de prêts.

En ce qui concerne l'alinéa a, il ressort des réponses des gouvernements à la question 12 du questionnaire sur l'emploi (E/1111) que peu de nations comptent aujourd'hui principalement sur la collaboration internationale dans le cas d'une crise grave.

En ce qui concerne l'alinéa b, il est évident que la plupart des nations envisagent de recourir aux restrictions à l'importation, bien qu'une des idées maîtresses des plans établis fût de proscrire, en cas de crise, cette méthode destinée à faire payer les frais au voisin.

Pour ce qui est de l'alinéa c, nous pouvons constater qu'aux États-Unis des propositions ont été faites tendant à adopter une politique de restrictions agricoles et nous pouvons nous attendre à voir d'autres pays prendre des mesures analogues au cas où l'excédent des produits de base deviendrait général.

32. Parmi les méthodes autorisées ou proposées, nous choisirons de nouveau celles qui se rapportent à notre dessein, qui est de déterminer les politiques nationales à mettre en œuvre au début d'une crise, grave ou légère:

- a) On avait envisagé de faire du Fonds monétaire international le centre essentiel pour toutes les questions concernant les monnaies et les changes.
- b) Afin de parer à la nécessité d'imposer des restrictions à l'importation, on avait envisagé d'avoir recours au Fonds pour qu'il aide à compenser les soldes débiteurs qui se produiraient lorsqu'une nation continuerait à appliquer, au cours d'une crise mondiale, une politique intérieure de plein emploi. On pensait que si toutes les nations persistaient à maintenir une telle politique intérieure de plein emploi, le funeste mouvement en spirale vers la dépression ne s'accélérerait pas, de sorte qu'on ne reverrait

Fund the countries would be able to meet such temporary deficits as would be unavoidable. Some believed that the Fund was too small for this purpose, and it was generally understood that should this prove to be the case, the Fund could be enlarged. The Fund was to be a part of a complex of international anti-deflationary undertakings, and was to have broader objectives than mere exchange stability. While it was not expected to be able by itself to obviate the need for deflationary policies in member countries or to prevent the adoption of harmful nationalistic policies, it was hoped and expected that the Fund would play its part, along with other institutions and policies, in preventing the spread of deflationary forces and in safeguarding the world economy from being once more disrupted into nationalistic areas.

(c) Many supposed that the International Bank would have a role in this connexion. Like a national investment board, it could step up the rate of inception of development projects at the onset of a depression; Keynes and White, the promoters of the Bretton Woods agreements, included this idea in their conception of the Bank's functions. At Bretton Woods itself, the Bank's functions were defined as limiting it to "reconstruction" of devastated regions and "development" of backward countries, and no reference to conducting these activities in such a way as to produce an anti-cyclical effect is included in the Bank's charter. It may take a little, but certainly not much, more risk than could be borne by private investors. It is a useful but a minor addition to existing financial machinery at a time when world uncertainty makes venture capital extremely unventuresome.

(d) Discussions took place regarding the problem of primary products. On the one hand, it was felt that short-period oscillations should be prevented and the incomes of producers sustained by the creation of international buffer stocks. On the other hand, it was clear that if restriction was outlawed, as it should be, prices would have to be adjusted *in the long run* to the new supply demand level. The results of these discussions have been disappointing.

33. By contrast with these procedures, the clamping on of additional import restrictions is a poor way of solving the world depression problem; it shifts the incidence of the problems in an un-neighbourly manner (but this may be countered by retaliation) and may seriously aggravate this problem. If imports which were barred were replaced by corresponding home production, the

pas les énormes déficits des balances commerciales des années 1929-1932; on pensait aussi qu'avec l'aide du Fonds, les pays seraient en mesure de faire face à certains déficits temporaires inévitables. Certains estimaient que le Fonds disposait de moyens suffisants pour faire face à cette tâche et l'on était d'accord pour dire que si, à l'expérience, il en était ainsi, les moyens du Fonds pourraient être renforcés. L'activité du Fonds devait constituer un élément parmi un ensemble complexe de mesures internationales dirigées contre la déflation et devait avoir des objectifs plus larges que la simple stabilité des changes. Sans doute ne s'attendait-on pas à ce que le Fonds fût, à lui seul, en mesure de dispenser les pays membres de recourir à une politique déflationniste, ou d'empêcher l'adoption de politiques nationalistes dangereuses, du moins espérait-on et prévoyait-on que le Fonds serait en mesure de contribuer, concurremment avec l'action d'autres institutions et la mise en œuvre d'autres politiques, à empêcher que ne se généralisent des tendances déflationnistes et que la création de zones nationalistes ne vienne une fois de plus désorganiser l'économie mondiale.

(c) De nombreuses personnes supposaient que la Banque internationale pour la reconstruction et le développement serait appelée à jouer un rôle à cet égard. Elle pourrait, comme un centre national d'investissement, hâter au début d'une crise, la mise en œuvre des programmes de développement. Keynes et White, les promoteurs des accords de Bretton Woods, avaient prévu ce rôle pour la Banque en concevant ses attributions. Toutefois, à Bretton Woods, les attributions de la Banque furent limitées à la "reconstruction" des régions dévastées et au "développement" des pays insuffisamment développés et aucune disposition tendant à diriger ces activités de manière à compenser les fluctuations cycliques ne fut insérée dans les statuts de la Banque. La Banque peut assumer quelques risques, mais pas sensiblement plus que ne pourraient le faire des capitalistes privés. Elle constitue un rouage utile, mais secondaire, du mécanisme financier existant à une époque où l'incertitude de la situation internationale rend les capitaux extrêmement prudents.

(d) La question des produits de base fut également l'objet de la discussion. D'un côté, on estimait qu'il fallait éviter les oscillations de courte durée, et garantir le revenu des producteurs en constituant des stocks de réserve internationaux. D'un autre côté, il apparaissait clairement que si l'on interdisait les restrictions, comme il était naturel de le faire, il faudrait, à longue échéance, ajuster les prix au niveau nouveau de l'offre et de la demande. Les résultats de ces discussions ont été décevants.

33. Contrairement à ces méthodes, le recours à de nouvelles restrictions à l'importation ne contribue guère à résoudre la question d'une crise mondiale. Il déplace l'incidence du problème en en faisant supporter les conséquences par les autres (ce à quoi on peut répondre par des représailles) et risque d'aggraver sérieusement le problème. Si les importations interdites sont rem-

restriction would merely redistribute the burden of world unemployment. In some circumstances import restrictions might lead to increased investment and serve to maintain domestic employment, but more usually they lead to a shrinking of consumption and a disinvestment of domestic stocks. Both these aggravate the world problem.

34. If we turn our attention to the present conditions and to the plans of these agencies, we see that the agencies are somewhat frustrated and their plans largely unrealized. This is not unnatural. It was recognized that the immediate post-war period would have special problems — though it was not fully appreciated how great they would be — which would not be amenable to the same kind of treatment as was proposed for the longer period. Thus, these agencies, although they have done their honest best, have not been adequate for meeting the situation, for preventing nationalistic action, or for giving Governments the necessary assurance against the impact of deflation. It was understood that these agencies, in order to succeed, would have to have undeviating and vigorous support from the most important Governments.

35. The only conclusion that can be drawn from the replies of Governments to question 12 is that in practice those Governments are not now regarding the aims of the Fund as an integral part of their own aims. There is no serious attempt on the part of Governments to consolidate their policies with that of the Fund. The more usual attitude to the Fund is that a Government considers how it can do what it wants to do, from its own purely nationalistic point of view, without legal violation of the Fund's charter.

36. The International Bank is finding relatively few openings for the use of the funds available to it, and is not authorized, by the wording of its charter, to undertake financing oriented primarily to anti-cyclical objectives.

37. The results of the commodity proposals were disappointing.

38. Partly because of the facts enumerated in paragraphs 34-37, the commercial principles for preventing beggar-my-neighbour policies were whittled down at successive conferences and the charter embodying them has not yet come into operation.

39. Meanwhile, Governments have been becoming even more nationalistic in their procedures; we are moving even further from the fact of internationally valid money units; "multiplicity" of currencies is growing; black or grey markets are rampant; the need for each nation to balance its trade bilaterally with each of its neighbours is increasing. In this environment, the likelihood of internationally concerted action to sustain employment is becoming more remote.

placées par une production intérieure correspondante, les restrictions ne feront que redistribuer le fardeau du chômage mondial. Dans certains cas, les restrictions à l'importation peuvent aboutir à un accroissement des investissements et contribuer au maintien de l'emploi dans la nation, mais, le plus souvent, elles provoquent un resserrement de la consommation et l'épuisement des stocks nationaux. Ces deux phénomènes rendent plus graves le problème mondial.

34. Si nous passons maintenant à l'examen de la situation actuelle des organismes créés et des plans établis, nous constatons que les premiers ont quelque peu déçu les espoirs mis en eux et que les derniers, dans une large mesure, n'ont pas été réalisés. Cela n'est pas surprenant. On avait bien vu que la période qui suivrait immédiatement la guerre poserait des problèmes particuliers — bien que leur ampleur n'eût pas été justement appréciée — que l'on ne pourrait soumettre au même genre de traitement que celui que l'on proposait d'appliquer aux problèmes à plus longue échéance. Il s'ensuit que ces organismes n'ont pas été en mesure, malgré tous leurs efforts, de faire face à la situation, d'empêcher le recours à des mesures de caractère nationaliste ou de donner aux gouvernements les assurances nécessaires contre les répercussions de la déflation. On savait pourtant que ces institutions ne pourraient connaître le succès qu'en disposant de l'appui constant et rigoureux des gouvernements les plus importants.

35. La seule conclusion que l'on puisse tirer des réponses des gouvernements à la question 12 est qu'en pratique ces gouvernements ne considèrent pas actuellement les objectifs du Fonds comme une partie intégrante de leurs propres objectifs. Les gouvernements n'essaient pas sérieusement d'unifier leur politique avec celle du Fonds. D'une manière plus générale, on adopte l'attitude suivante à l'égard du Fonds: un gouvernement examine comment il peut faire ce qu'il désire, d'un point de vue strictement nationaliste, sans violer juridiquement le statut du Fonds.

36. La Banque internationale ne trouve que peu d'occasions d'employer les ressources dont elle dispose et ses statuts ne l'autorisent pas à intervenir financièrement en vue d'empêcher le retour des crises périodiques.

37. Les résultats des propositions relatives aux produits de base ont été décevants.

38. En partie à cause des faits énoncés aux paragraphes 34 à 37, les principes commerciaux visant à empêcher les politiques tendant à faire payer les frais au voisin ont été progressivement restreints au cours de conférences successives, et la Charte qui les exprime n'est pas encore entrée en vigueur.

39. Dans l'intervalle, les gouvernements se sont mis à employer des méthodes d'un caractère de plus en plus nationaliste; on s'éloigne encore davantage d'un système d'unités monétaires à convertibilité internationale; la multiplicité des monnaies va croissant, les marchés noirs ou gris sévissent en toute liberté, chaque nation éprouve de plus en plus le besoin d'équilibrer son commerce de façon bilatérale avec chacun de ses voisins, et dans cette atmosphère, il devient de moins en moins vraisemblable que l'on adoptera sur le plan international des mesures concertées visant à favoriser l'emploi.

40. Meanwhile, we are about to enter a new phase, as mentioned in paragraph 21. It is clear that the special features of the post-war period are disappearing, save for one matter, the dollar problem.

41. Now is the time for stock-taking. We could review the plans and undertakings of 1944-1945 and consider what changes need to be made in them in order to bring about international co-operation of the kind that was planned before the war was over, subject to modifications in the light of our experience and our present knowledge. It is generally believed, as has already been suggested, that the wave of inflation is on the wane. But depression is likely to stimulate nationalistic policies no less strongly than did inflationary pressure, through for different reasons. If we enter the new phase without any attempt to breathe life into the international plans, it is not likely that they will ever come into full play.

42. To advise Governments on their own domestic policies, on the assumption that international co-operation will not be forthcoming, would surely be the gravest dereliction of our plain duty, involving disloyalty to the United Nations and to the intentions of its founders. On the contrary, we should draw the attention of Governments to the fact that the plans have gone awry, that this coming year is the proper time to take stock of the situation anew, to declare the transition period closed and to consider what modifications are required in the original international plans in order that they may be brought into operation, in the near future, in time to cope with a severe depression, should one eventuate.

43. While more study is needed by the various specialized agencies and by this Sub-Commission of the causes of economic nationalism, we are nevertheless agreed about certain measures needed to avoid the worst excesses. These are to ensure that the functions and resources of the Fund and the Bank are adequate to serve the desired objectives and to press on with plans for commodity agreements. We believe that action along these lines is both practicable and urgent.

44. The five years since the conference of Bretton Woods in 1944 have brought momentous changes in world economic conditions and it is not, therefore, surprising that a review is now required.

45. It may be thought that the right period for taking stock will be towards the end of the European Recovery Programme (ERP) period. However trade recession may not wait for the consummation of the ERP. It is for us, who particularly concern ourselves with the trade cycle, to point out to the authorities that the end of the inflationary phase is the right moment to reconsider policy.

40. Cependant, nous sommes sur le point d'entrer dans la phase nouvelle mentionnée au paragraphe 21. Il est clair que les caractères particuliers de la période qui a suivi la guerre sont en train de disparaître, à l'exception d'un seul, le problème du dollar.

41. Le moment est maintenant venu de faire l'inventaire. Nous devrions passer en revue les plans et les entreprises de 1944-1945 et examiner quels changements il faudrait y apporter en vue de réaliser une coopération internationale analogue à celle qui avait été envisagée dès avant la fin de la guerre, sous réserve des modifications que peuvent dicter notre expérience et les connaissances que nous avons acquises. On admet généralement ainsi qu'il a déjà été indiqué, que les tendances inflationnistes ont dépassé leur point culminant. Toutefois, la dépression est de nature à stimuler les politiques nationalistes aussi vivement que la pression inflationniste, bien que pour des raisons différentes. Si nous entrons dans la phase nouvelle sans essayer d'insuffler de la vie dans les plans internationaux, autant renoncer à jamais de les réaliser.

42. Donner aux gouvernements des conseils sur leur propre politique intérieure, en admettant que la coopération internationale n'est pas sur le point de se réaliser, serait certainement le pire manquement à notre devoir évident; cela constituerait un manque de loyauté à l'égard de l'Organisation des Nations Unies et les intentions de ses fondateurs ne seraient pas respectées. Au contraire, il convient d'attirer l'attention des gouvernements sur le fait que les plans ne sont plus dans le bon chemin, que l'année qui vient marque le moment de procéder à un nouvel examen de la situation, de déclarer close la période de transition et d'examiner les modifications qu'il faut apporter aux plans internationaux adoptés initialement pour qu'ils puissent être appliqués dans le proche avenir, en temps opportun, pour parer à une dépression grave, au cas où il en surviendrait une.

43. Bien qu'il soit nécessaire que les diverses institutions spécialisées et la Sous-Commission poursuivent l'étude des causes du nationalisme économique, nous sommes toutefois d'accord au sujet des mesures qui s'imposent pour éviter les pires excès. Il faut s'assurer que les ressources du Fonds et de la Banque sont suffisantes et leurs fonctions assez larges pour atteindre les objectifs désirés et il faut hâter l'élaboration de plans pour la conclusion d'accords sur les produits de base. Les membres de la Sous-Commission pensent que des mesures de cette nature sont à la fois urgentes et réalisables.

44. Les cinq années qui se sont écoulées depuis la Conférence de Bretton Woods tenue en 1944 ont considérablement modifié les conditions économiques dans le monde; il n'est donc pas surprenant qu'il soit nécessaire de procéder à un nouvel examen de la situation.

45. On pourrait croire que l'époque convenant à un examen de la situation se situerait au moment de la liquidation du Programme de relèvement européen. Toutefois la dépression économique pourrait ne pas attendre la fin des opérations de ce programme. C'est à nous, qui nous préoccupons particulièrement du cycle économique, qu'il appartient de faire observer aux autorités que la fin de la période d'inflation est le moment où il convient de réexaminer la politique à suivre.

As an agenda for consideration, we submit the following points:

- (a) To re-establish the multilaterality and convertibility of currencies. This might be subject to decisions under (f) below (the dollar problem).
- (b) To reconsider the charter of the International Monetary Fund in the light of developments, and to consider whether the size of the Fund is adequate and its procedures and policies are such as to enable nations to proceed through a depression without resorting to deflation or import restriction.
- (c) To reconsider the charter of the International Bank, with special reference to its functions in a trade depression and the adequacy of its finance to perform those functions. There is also the question: what is the prospect of the Bank relying to a greater extent than at present on funds other than those of the United States.

(d) To resume discussions on the international buffer stocks proposal.

(e) To consider whether the growth of government interventionism requires any modification in the international plans previously agreed to.

(f) To consider whether the dollar is likely to cease to be scarce within the ERP period and, in the event of a negative answer, to consider on what lines the dollar problem should be tackled when that period is over.

(g) To exchange information on domestic full employment policy, to consider whether plans now entertained are likely to be adequate and, if not, to consider whether some additional international measures, other than those envisaged under the above headings, will be needed.

46. It would clearly be beyond the competence of this Sub-Commission to make constructive proposals under these several heads. To reach fruitful conclusions somewhat prolonged preparation would be necessary. There would have to be further study by the organs of the United Nations and various specialized agencies, as well as by the advisers of the various Governments, of the subjects set out in the proposed agenda so that the discussion may be based on full information. These results would have to be worked out by mutual consultation at the highest level among the Governments concerned.

IV. Other business

(Item 4 of the agenda)

47. With regard to the work programme for the next session, the Sub-Commission decided the following:

"By 9 November 1949 each member of the Sub-Commission would be expected to furnish the Secretariat with a short paper in which he

Un ordre du jour pourrait contenir les points suivants:

a) Rétablissement de la multilatéralité et de la convertibilité des monnaies. Une décision sur ce point pourrait dépendre de celles qui seraient prises à l'égard du problème du dollar mentionné à l'alinéa f ci-dessous.

b) Nouvel examen des statuts du Fonds monétaire international à la lumière des événements. Examen de la question de savoir si les ressources du Fonds sont suffisantes et ses méthodes et sa politique de nature à permettre aux nations de sortir d'une dépression sans recourir à la déflation ou aux restrictions à l'importation.

c) Nouvel examen des statuts de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, en prêtant une attention particulière à ses fonctions pendant une période de dépression économique et à la question de savoir si ses ressources financières lui permettent de s'acquitter de ces fonctions. Une autre question serait celle de savoir dans quelle mesure la Banque pourrait compter plus qu'elle ne le fait actuellement sur des fonds autres que ceux des États-Unis.

d) Reprise des débats sur la question des stocks de réserve internationaux.

e) Examen de la question de savoir si l'accroissement des interventions gouvernementales rend nécessaire de modifier les plans internationaux précédemment acceptés.

f) Examen du point de savoir s'il est vraisemblable que la pénurie de dollars cessera au cours de la période des opérations du Programme de relèvement européen et, dans la négative, examen des méthodes sur la base desquelles le problème du dollar devrait être abordé à l'expiration de cette période.

g) Échange d'informations sur les politiques intérieures en matière de plein emploi; examen de la question de savoir si les plans envisagés actuellement paraissent suffisants et, dans l'hypothèse inverse, si de nouvelles mesures internationales autres que celles qui sont mentionnées aux alinéas précédents, seront nécessaires.

46. Il n'appartient évidemment pas à la Sous-Commission de faire des propositions constructives sur les divers points énumérés ci-dessus. Pour aboutir à des conclusions fécondes, il faudrait un travail de préparation assez prolongé. Les organes des Nations Unies et les diverses institutions spécialisées, aussi bien que les conseillers des différents gouvernements devraient poursuivre l'étude des questions mentionnées à l'ordre du jour proposé, de manière que la discussion puisse s'appuyer sur toutes les données nécessaires. Ce devrait être le résultat de consultations mutuelles, à l'échelon supérieur, entre les gouvernements intéressés.

IV. Autres questions

(Point 4 de l'ordre du jour)

47. En ce qui concerne le programme de travail de la prochaine session, la Sous-Commission a décidé ce qui suit:

"Chacun des membres de la Sous-Commission fera parvenir au Secrétariat, le 9 novembre 1949 au plus tard, une brève note dans

will suggest the problems within the terms of reference of the Sub-Commission which he thinks should be considered at the fourth session. This paper should consist for the most part of analyses of the problems suggested. These papers will be circulated by the Secretariat to the members of the Sub-Commission immediately so that they would have time to form a considered opinion of them.

V. Date of the next session

(Item 5 of the agenda)

48. The Sub-Commission suggested 9 January 1950 as the tentative date of its next session.

laquelle il indiquera quels problèmes, relevant du mandat de la Sous-Commission, devraient, à son avis, être examinés au cours de la quatrième session. Cette note devrait surtout présenter une analyse des problèmes proposés. Le Secrétariat transmettra immédiatement ces notes aux membres de la Sous-Commission pour leur permettre de se faire une opinion à leur sujet."

V. Date de la prochaine session

(Point 5 de l'ordre du jour)

48. La Sous-Commission a fixé, à titre provisoire, la date de sa prochaine session au 9 janvier 1950.

SALES AGENTS FOR UNITED NATIONS PUBLICATIONS DÉPOSITAIRES DES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

ARGENTINA — ARGENTINE: Editorial Sudamericana, S.A., Calle Alsina 300, Buenos Aires.

AUSTRALIA — AUSTRALIE: H. A. Goddard Pty., Ltd., 255a George Street, Sydney, N.S.W.

BELGIUM — BELGIQUE: Agence et Messageries de la Presse, S.A., 14-22 rue du Persil, Bruxelles.

W. H. Smith & Son, 71-75 bd Adolphe-Max, Bruxelles.

BOLIVIA — BOLIVIE: Librería Selecciones, Empresa Editora "La Razón", Casilla 972, La Paz.

BRAZIL — BRÉSIL: Livraria Agir, Rua Mexico 98-B, Caixa Postal 3291, Rio de Janeiro, D.F.

CANADA: The Ryerson Press, 299 Queen Street West, Toronto, Ontario.

Centre de publications internationales "Periodica", 4234 rue de la Roche, Montréal 34.

CEYLON — CEYLAN: The Associated Newspapers of Ceylon, Ltd., Lake House, Colombo.

CHILE — CHILI: Librería Ivens, Calle Moneda 822, Santiago.

Editorial del Pacífico, Ahumada 57, Santiago.

CHINA — CHINE: The World Book Co., Ltd., 99 Chung King Road, 1st Section, Taipei, Taiwan.

The Commercial Press, Ltd., 211 Honan Road, Shanghai.

COLOMBIA — COLOMBIE: Librería Latina, Ltda., Apartado Aéreo 4011, Bogotá. Librería Nacional, Ltda., 20 de Julio, San Juan-Jesus, Baranquilla.

Librería América, Sr. Jaime Navarro R., 49-58 Calle 51, Medellín.

COSTA RICA — COSTA-RICA: Trujos Hermanos, Apartado 1313, San José.

CUBA: La Casa Belga, René de Smidt, O'Reilly 455, La Habana.

CZECHOSLOVAKIA — TCHÉCOSLOVAQUIE: Československý Spisovatel, Národní Trída 9, Praha I.

DENMARK — DANEMARK: Messrs. Einar Munksgaard, Ltd., Nørregade 6, København.

DOMINICAN REPUBLIC — RÉPUBLIQUE DOMINICAINE: Librería Dominicana, Calle Mercedes 49, Apartado 656, Ciudad Trujillo.

ECUADOR — ÉQUATEUR: Librería Científica Bruno Moritz, Casilla 362, Guayaquil.

EGYPT — ÉGYPTE: Librairie "La Renaissance d'Égypte", 9 Sharia Adly Pasha, Cairo.

EL SALVADOR — SALVADOR: Manuel Navas y Cia., "La Casa del Libro Barato", la Avenida Sur 37, San Salvador.

ETHIOPIA — ÉTHIOPIE: Agence éthiopienne de Publicité, P.O. Box 128, Addis-Abeba.

FINLAND — FINLANDE: Akateeminen Kirjakauppa, 2 Keskuskatu, Helsinki.

FRANCE: Editions A. Pedone, 13 rue Soufflot, Paris, V°.

GREECE — GRÈCE: "Eleftheroudakis", Librairie internationale, Place de la Constitution, Athènes.

GUATEMALA: Goubaud & Cia., Ltda., 5a Av. Sur, No. 28, Guatemala City.

HAITI — HAÏTI: Max Bouchereau, Librairie "A la Caravelle", Boîte postale 111B, Port-au-Prince.

HONDURAS: Librería Panamericana, Calle de la Fuente, Tegucigalpa.

ICELAND — ISLANDE: Bokaverzlun Sigfusar Eymundssonar, Austurstreti 18, Reykjavik.

INDIA — INDE: Oxford Book & Stationery Company, Scindia House, New Delhi.

P. Varadachary & Co., 8 Linghi Chetty Street, Madras I.

INDONESIA — INDONÉSIE: Jajasan Pembangunan, Gunung Sahari 84, Djakarta.

IRAN: Ketab Khaneh Danesh, 293, Saadi Avenue, Teheran.

IRAQ — IRAK: Mackenzie's Bookshop, Booksellers and Stationers, Baghdad.

ISRAEL — ISRAËL: Blumstein's Bookstores, Ltd., 35 Allenby Road, P.O.B. 4154, Tel Aviv.

ITALY — ITALIE: Colibri, S.A., 36 Via Mercalli, Milano.

LEBANON — LIBAN: Librairie Universelle, Beyrouth.

LIBERIA — LIBÉRIA: Mr. Jacob Momolu Kamara, Gurly and Front Streets, Monrovia.

LUXEMBOURG: Librairie J. Schummer, Place Guillaume, Luxembourg.

MEXICO — MEXIQUE: Editorial Hermes, S.A., Ignacio Mariscal 41, Mexico D.F.

NETHERLANDS — PAYS-BAS: N. V. Martinus Nijhoff, Lange Voorhout 9, 's Gravenhage.

NEW ZEALAND — NOUVELLE-ZÉLANDE: The United Nations Association of New Zealand, G.P.O. 1011, Wellington.

NICARAGUA: Dr. Ramiro Ramirez V., Agencia de Publicaciones, Managua, D.N.

NORWAY — NORVÈGE: Johan Grundt Tanum Forlag, Kr. Augustsgt. 7a, Oslo.

PAKISTAN: Thomas & Thomas, Fort Mansion, Frere Road, Karachi.

Publishers United, Ltd., 176 Anarkali, Lahore.

PANAMA: José Menéndez, Agencia Internacional de Publicaciones, Plaza de Arango, Panamá.

PARAGUAY: Moreno Hermanos, Casa América, Palma y Alberdi, Asunción.

PERU — PÉROU: Librería internacional del Perú, S.A., Casilla 1417, Lima.

PHILIPPINES: D. P. Pérez Co., 132 Riverside, San Juan.

PORTUGAL: Livraria Rodrigues, Rua Aurea 186-188, Lisboa.

SINGAPORE — SINGAPOUR: The City Bookstore, Ltd., Winchester House, Collyer Quay, Singapore.

SWEDEN — SUÈDE: C.E. Fritze's Kungl. Hovbokhandel, Fredsgatan 2, Stockholm 16.

SWITZERLAND — SUISSE: Librairie Payot, S.A., 1, rue de Bourg, Lausanne, et à Bâle, Berne, Genève, Montreux, Neuchâtel, Vevey, Zurich.

Librairie Hans Raunhardt, Kirchgasse 17, Zurich 1.

SYRIA — SYRIE: Librairie Universelle, Damas.

THAILAND — THAÏLANDE: Pramuan Mit, Ltd., 55, 57, 59 Chakrawat Road, Wat Tuk, Bangkok.

TURKEY — TURQUIE: Librairie Hachette, 469 Istiklal Caddesi, Beyoglu-Istanbul.

UNION OF SOUTH AFRICA — UNION SUD-AFRICAINE: Van Schaik's Bookstore (Pty.), P.O. Box 724, Pretoria.

UNITED KINGDOM — ROYAUME-UNI: H.M. Stationery Office, P.O. Box 569, London, S.E.1.

and at H.M.S.O. Shops in London, Belfast, Birmingham, Bristol, Cardiff, Edinburgh and Manchester.

UNITED STATES OF AMERICA — ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE: International Documents Service, Columbia University Press, 2960 Broadway, New York 27, N.Y.

URUGUAY: Oficina de Representación de Editoriales, Prof. Héctor d'Elia, 18 de Julio 1333 - Palacio Diaz, Montevideo, R.O.U.

VENEZUELA: Distribuidora Escolar, S.A., Ferrenquina a La Cruz 133, Apartado 552, Caracas.

Distribuidora Continental, S.A., Bolero a Pinda 21, Caracas.

YUGOSLAVIA — YOUGOSLAVIE: Drzavno Preduzece, Jugoslovenska Knjiga, Marsala Tita 23/11, Beograd.

United Nations publications can also be obtained from the following booksellers — Les publications des Nations Unies peuvent aussi être achetées auprès des libraires suivants :

AUSTRIA — AUTRICHE: Gerold & Co., I. Graben 31, Wien I.

B. Wüllerstorff, Waagplatz 4, Salzburg.

GERMANY — ALLEMAGNE: Buchhandlung Elwert & Meurer, Hauptstrasse 101, Berlin-Schöneberg.

W. E. Saabach, G.m.b.H., Ausland-Zeitungsvertrieb, Gereonstrasse 25-29, Köln 1 (22c).

Alexander Horn, Spiegelgasse 9, Wiesbaden.

JAPAN — JAPON: Maruzen Co., Ltd., 6 Tori-Nichome, Nihonbashi, P.O.B. 605, Tokyo Central.

SPAIN — ESPAGNE: Librería José Bosch, Ronda Universidad 11, Barcelona.

8 — 53-1

Orders from countries where sales agents have not yet been appointed may be sent to

Sales Section, European Office of the United Nations, Palais des Nations, GENEVA, Switzerland, or

Sales and Circulation Section, United Nations, NEW YORK, U.S.A.

Les commandes émanant de pays où des agents attirés n'ont pas encore été nommés peuvent être adressées à la

Section des Ventes, Office européen des Nations Unies, Palais des Nations, GENÈVE, Suisse, ou

Section des Ventes et de la Distribution, Nations Unies, NEW-YORK, Etats-Unis.